



Chers Zigzagueurs et Zigzagueuses

Votre licence 2021-2022 est venue à terme le 31 août 2022 mais vous restez néanmoins assurés jusqu'au 31 décembre.

Si vous souhaitez pour 2023 renouveler votre appartenance à la grande famille des randonneurs de la Fédération Française de Randonnée et par la même occasion à votre club ZIG-ZAG RANDO 57 dès le 3 septembre 2022 vous pouvez dès maintenant !!

Les tarifs sont les mêmes que la saison précédente, seule revue passe de 8€ à 10€.

Comme toujours, vous avez le choix entre deux types d'assurance :

IRA : (Individuelle Responsabilité Civile/Accidents Corporels) qui vous couvre pour la randonnée pédestre, la marche nordique et la raquette à neige.

IMPN : (individuelle multiloisirs pleine nature) qui vous couvre en plus pour toutes les activités de plein air telles que VTT, Rollers, Canoë, Voile, Randonnée alpine, Equitation etc...

Cotisation 2021-2022 **Les prix indiqués ci-dessous comprennent l'adhésion et la licence**

La part Club (adhésion) reste à 12 € par personne.

IRA Individuelle :	40 €	IMPN Individuelle :	50 €
FRA Famille :	79.80 €	FMPN Famille :	99.80 €

FRAMP (famille monoparentale) 43.60 € Baliseur du club : 12.00 €

Pour ceux qui prennent la licence dans un autre club adhésion simple : 20€ familiale: 30 €

Cette adhésion permet également de bénéficier d'avantages commerciaux chez les partenaires nationaux et locaux.

Pour 10 € seulement, vous pouvez y ajouter l'abonnement pour 1 an à l'excellente revue de la fédération PASSION RANDO qui ne cesse de se bonifier

BIEN LIRE ET APPLIQUER LES DIRECTIVES SUIVANTES MERCI

Vous fournirez un certificat médical 1 an sur 2 et pour les années intermédiaires vous fournirez une attestation réponse datée et signée (en fonction du questionnaire de santé) si vous n'avez aucune restriction particulière.

Si vous répondez **OUI** à une ou plusieurs questions vous devrez fournir un **nouveau** certificat médical et ne pas envoyer l'attestation.

Tous les documents sont téléchargeables sur notre site.

Sans la totalité des documents demandés aucune licence ne sera délivrée.

Aucune licence ne sera établie pendant les fêtes de fin d'année.

Après validation sur le site votre licence au format PDF vous est envoyée par email via la FFR.

NOTA BENE : Les adhérents prenant leur licence dans un autre club ne doivent pas nous envoyer d'attestation, seulement la photocopie de leur licence, plus le bulletin d'adhésion et le montant de celle-ci.

N'hésitez pas à me contacter en cas de doute avant expédition.

Bien amicalement, et à bientôt sur les chemins,

Amicalement
JEAN-MARC SOULIE